



Resiliation de contrat pour television payante et loi chatel

Par **lete66**, le **15/07/2008** à **15:47**

bonjour, j'aurais aimé savoir si la loi chatel pouvait concerner la resiliation d'abonnement de télévision payante (canal plus, en l'occurrence) et si c'est effectivement le cas, quel article le précise ?

merci beaucoup par avance.